

Commune de Sepmes

ENQUÊTE PUBLIQUE

Conjointe sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Par arrêté en date du 27 mars 2026, le Maire de la commune de Sepmes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme et sur la création d'un Périmètre Délimité des Abords de Sepmes.

A cet effet, le tribunal administratif d'Orléans a désigné M. Luc DIAS comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera du 20 avril 2026 au 22 mai 2026. Les dossiers du PLU et du PDA de la commune de Sepmes peuvent être consultés sur le site internet suivant : <https://mairiedesepmes.fr/>

Le commissaire enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations à la salle des fêtes de Sepmes pendant les permanences suivantes :

Lundi 20 avril 2026 de 9h à 12h

Mardi 12 mai 2026 de 14h à 17h

Vendredi 22 mai 2026 de 9h à 12h

Chacun pourra formuler ses observations : en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, en les adressant par voie postale au commissaire enquêteur : Mairie de Sepmes, Place de l'Eglise 37800 SEPMES, en les adressant par voie électronique au commissaire enquêteur : secretariat@mairie-sepmes.fr

Au terme de l'enquête, la révision du Plan Local d'Urbanisme et la création du Périmètre Délimité des Abords seront approuvés par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.